

Coup de gueule Sauvons le renard roux !

Un arrêté a été signé le 30 septembre 2016, autorisant la destruction des renards par tirs de nuit sur 170 communes du département de la Moselle, et ce malgré l'avis défavorable de l'opinion publique, des associations de protection de la nature, des agriculteurs et des scientifiques. Pour mépriser ainsi la démocratie exercée par la consultation publique, au cours de laquelle peuvent s'exprimer les citoyens, les argu-



ments invoqués sont toujours les mêmes : régulation de la faune sauvage, lutte contre les maladies, arguments largement réfutés par les spécialistes. La réalité est tout autre : Un massacre programmé pour satisfaire une poignée d'adeptes de la chasse.

Certes, la population se remettra très vite, mais elle sera composée de jeunes individus, et les jeunes sont porteurs de charges parasitaires, contrairement aux adultes. L'argument invoqué de lutte contre les maladies, produit en réalité l'effet inverse. Des études ont prouvé que l'échinococcose alvéolaire (maladie parasitaire pouvant être transmise à l'homme), augmente de façon significative chez le renard, suite à une régulation trop importante de sa population. Le renard est également important dans le contrôle des maladies infectieuses grâce à son rôle d'équarrisseur naturel. Il apporte un gain très important aux agriculteurs en les débarrassant des milliers de rongeurs qui détruisent leurs cultures. En les privant du renard, on les autorise par ailleurs à avoir recours à des substances hautement toxiques pour différentes espèces et notamment des espèces menacées, telles que les rapaces. Outre son régime carnivore, le renard consomme des fruits et des baies et participe ainsi à disséminer les essences d'arbres, essences qui peuvent avoir une valeur économique et paysagère non négligeable. Cette décision aggrave là encore des situations qu'elle prétend combattre. Et le renard a le droit de vivre, tout simplement ! **Plus d'infos sur la page Facebook Collectif Renard Grand Est.**

Retrouver sur Youtube le documentaire sur le renard roux : « L'odeur de l'herbe coupée » de Frank Vigna, militant associatif et vidéaste naturaliste.

